

# **BILAN D'UNE DECENNIE DE LA COOPERATION ECONOMIQUE ARABO-AFRICAINE: Quelques Point de Reperes analytiques**

Par

*Bernard FOUNOU-TCHUIGOUA\* & Charbel ZAROOUR\*\**

Les expériences de coopération économique régionale sud-sud mises en place au cours de la décennie 1960, qui étaient en général inspirées de l'exemple des pays à économies autocentrées, capitalistes ou socialistes, avaient toutes échoué en raison du caractère très extraverti des économies et aussi des stratégies poursuivies par les Etats, visant non point à déconnecter mais à s'ajuster au système mondial. C'est alors qu'en pleine crise, les chefs d'Etats et de gouvernements arabes et africains décidaient de créer un espace économique structuré commun. Pensaient-ils utiliser les moyens financiers importants de quelques uns d'entre eux pour amorcer un processus de développement autonome ou bien s'agissait-il d'un simple projet d'ajustement à la situation de crise?

L'objectif de ce texte n'est pas d'évaluer la coopération arabo-africaine et encore moins d'en faire une synthèse prématurée. Il est de formuler et d'éclairer certains aspects des questions fondamentales et d'en esquisser des réponses. Nous allons d'abord rappeler les caractéristiques principales de l'intégration du monde arabo-africain dans le système mondial aujourd'hui, afin de mettre en évidence les problèmes que doit résoudre une politique de développement autonome. Dans la deuxième partie nous examinerons les objectifs de la Déclaration du Caire et le cadre institutionnel de la coopération multilatérale. La troisième partie sera consacrée au bilan quantitatif de l'aide publique arabe au développement de l'Afrique et, dans la dernière, nous verrons le rôle possible de la rente minière ou pétrolière dans le financement de l'accumulation interne et de la coopération régionale sud-sud.

## **I. Forme Arabo-Africaine d'Intégration dans le Système Mondial Aujourd'hui**

L'espace arabo-africain est un espace émiétté entre des micro-Etats. Il compte 62 Etats pour une population de 571,8 millions d'habitants en 1983. La population moyenne par Etat est donc de 9,2 millions. Cette moyenne est trompeuse. Trois Etats, le Nigéria (93,6 millions), l'Egypte (45,2 millions) et l'Ethiopie (40,2 millions) comptent 33% de cette population. Sans eux, la moyenne tombe à 6,6 millions par pays. Sur les 62 Etats de la région, 14 ont une population de moins d'un million d'habitants, la moyenne étant de 500.000 habitants. Si l'on ne tient pas compte de ces 14 micro-Etats, on arrive à une moyenne de 11,7 par pays. En l'occurrence, la moyenne a peu de signification. Ce sont les effets sur les possibilités d'une coopération dont l'objectif est de soutenir l'effort de développement régional qu'il faut analyser.

Il faut bien noter que cet émiettement ne résulte pas d'évolutions historiques autonomes mais qu'il est le produit de l'intégration de la région dans le système colonial. L'émiettement du monde arabe résulte pour l'essentiel de la destruction de l'empire ottoman par l'Europe. Ces petits Etats pétroliers ont été fabriqués pour perpétuer la surexploitation des richesses. En Afrique au Sud du Sahara, la colonisation a détruit les Etats multi-ethniques en formation et créé des micro-Etats. Parfois, au moment de l'indépendance, le pouvoir colonial a démantelé des "fédérations".

Le "hasard" veut que certains parmi les plus petits Etats soient spécialement dotés de ressources naturelles stratégiques pour l'impérialisme ou occupent des positions stratégiques dans le cadre de la concurrence militaire Est-Ouest. La prédominance des micro-Etats est donc en soi un facteur qui ne favorise pas la coopération.

Les micro-Etats sont aussi plus vulnérables au plan interne. Amilcar Cabral énonçait comme condition première de la construction nationale en Afrique et dans le Tiers Monde en général, le suicide de la petite bourgeoisie. Il n'a encore eu lieu nulle part dans le monde arabo-africain. L'échec économique de cette petite bourgeoisie est accompagné d'un échec culturel qui risque de peser contre la coopération intra-arabe, intra-africaine, et arabo-africaine. En effet, partout la crise idéologique des mouvements de libération nationale (unité trans-

ethnique, panafricanisme et panarabisme) a créé un "vide" vite rempli par les produits culturels des pays du Centre. La petite bourgeoisie n'offre alors comme alternative que la répression au nom de l'unité nationale et l'authenticité verbale, alors qu'elle accepte l'aliénation la plus profonde et la véicule. La solution à ces problèmes est certes compliquée par les intérêts de classe, mais plus les Etats sont nombreux et surtout petits, plus il est difficile de leur trouver des solutions satisfaisantes. Le débat sur la coopération économique est indissociable du débat sur l'unité.

On sait qu'une économie périphérique n'est pas une économie stagnante et que les formes d'intégration n'ont jamais été identiques. Néanmoins, il est possible à chaque phase de changement de mettre en évidence les traits caractéristiques d'une catégorie de pays. Nous allons appliquer ces principes à l'espace socio-économique arabo-africain.

### 1.1 Une accumulation très faible, dépendante, orientée vers la consommation de luxe

Il n'y a pas d'indice synthétique satisfaisant pour mesurer le niveau de l'accumulation c'est-à-dire, de la capacité de production. La valeur des équipements, les connaissances technologiques disponibles, les capacités d'organisation etc... sont fort difficiles à mesurer. Au plan comptable, la productivité sociale - spécialement dans l'agriculture - et le degré de l'autonomie par rapport à l'extérieur sont les médiateurs synthétiques les moins contestables.

Acceptons que le PIB et le PNB par tête soient les reflets lointains de la productivité sociale du travail. En 1982, le PNB par habitant était de \$11.070 pour l'ensemble des pays capitalistes développés.

En Afrique au Sud du Sahara (y compris la Mauritanie, le Soudan, la Somalie et Djibouti, mais sans l'Afrique du Sud et la Namibie), la population était de 380 million et le PNB par habitant de \$ 491 en 1982, soit 23 fois moins que dans les Centres. Une part non négligeable de cette inégalité tient à l'écart des productivités qui reflète lui-même le niveau très faible de l'accumulation. Au sein de l'Afrique même, le PNB par habitant variait de \$ 250 dans un groupe de 23 pays essentiellement agricoles (à l'exception de la Guinée et du Zaïre) représentant 56,5% de la population, à \$ 840 dans un autre

groupe de 4 pays (Gabon, Cameroun, Nigéria et Congo) représentant 28,8% de la population (Nigéria 25%), en passant par un groupe de \$ 634 représentant 14,7% de la population totale (1). Ces disparités de un à trois ne reflètent pas fondamentalement des différences de niveau d'accumulation, mais souvent les différences dans les dotations en ressources naturelles nécessaires au développement dans la présente phase de l'accumulation mondiale.

Le PNB par habitant est beaucoup plus hétérogène dans l'aire arabe. Il est ainsi réparti: groupe des pays agricoles, \$ 250 à \$ 550; pays semi-industrialisés, \$1.640 à 1.760; pays semi-pétroliers, \$ 2.300; pays pétroliers (avec faible population) \$12.370 (2). Ici encore, moins qu'en Afrique, les écarts de PNB par habitant reflètent les écarts de productivité liés à l'écart des niveaux d'accumulation. La dotation en ressources demandées par les centres est le déterminant essentiel. Autant dire que la réversibilité guette même les revenus les plus élevés.

Lorsque la productivité du travail agricole s'élève sur une longue période, elle reflète à la fois l'élévation du niveau et l'efficacité de l'accumulation, bien plus que ne le ferait cet indice dans l'industrie. En effet, une telle tendance soutenue dans l'agriculture n'est possible que moyennant des transformations socio-économiques importantes et une maîtrise élevée de la technologie qui doit être nécessairement adaptée aux conditions naturelles, mais aussi sociales et culturelles. Sinon, c'est l'échec et avec lui la dégradation des conditions naturelles.

Ici aussi, la méthode comparative est instructive. Dans les pays de l'OCDE, 6% seulement de la population étaient employés dans l'agriculture auxquels étaient attribués 3% du PIB. En Afrique au Sud du Sahara, l'agriculture du Zimbabwe, la plus "efficace", employait 60% de la population qui "produisaient" 14% du PIB. Les pourcentages étaient respectivement de 50% et 20% pour les pays arabes les plus "industrialisés". Que la répartition ne traduise pas les productivités, c'est entendu. Mais lorsque les pays à population active agricole à 70 ou 80% sont dépendants au plan alimentaire de ceux où cette proportion est souvent inférieure à 6%, il faut que les différences des écarts entre les niveaux et les efficacités d'accumulation soient énormes.

Ce "retard" global des pays de la région dans l'agriculture est un grand scandale quand on sait que les peuples méditerranéens et des régions désertiques avaient mis au point pendant la période précapitaliste des techniques agricoles extrêmement sophistiquées, assurant l'alimentation d'une population fortement urbanisée. Ces techniques ont d'ailleurs survécu parfois de manière remarquable jusqu'à nos jours, du moins dans les pays sans rente pétrolière. La réhabilitation et la modernisation à partir d'elles mais en tenant compte des connaissances scientifiques actuelles sont encore possibles dans bien des cas.

Les cas les plus dramatiques sont ceux des pays disposant de la rente pétrolière, où le pétrole a tué parfois l'agriculture plus que ne l'a fait la sécheresse dans les pays sahéliens, puisqu'alors, c'est le tissu social à la campagne qui a été désorganisé avec l'introduction massive des techniques dites de pointe. Les cas du Nigéria et de l'Irak sont caricaturaux mais ils ne sont pas les seuls.

Ce qui aggrave la situation, c'est la dépendance quasi totale de l'accumulation globale comme dans l'agriculture. Il s'agit d'une dépendance primaire. Alors qu'en Asie on trouve des pays comme l'Inde ou la Chine qui ont des économies intégrées et d'autres comme la Corée ou Taiwan qui ont une base technologique, voire financière nationale et qui dépendent du Centre surtout pour les débouchés; alors qu'en Amérique Latine, le Brésil, à travers un capitalisme très sauvage, il est vrai, a réussi une substitution d'importations poussée; les deux expériences d'industrialisation systématique de l'espace arabo-africain (l'Algérienne et l'Égyptienne), sont entrées prématurément en crise avec un décalage dans le temps. L'Algérie avait pourtant élaboré un modèle intégrant l'agriculture et l'industrie, mais en basant le financement sur la rente pétrolière, elle allait provoquer une profonde désarticulation des deux secteurs (3).

Les grands programmes de production des biens intermédiaires lancés au Nigéria et dans les pays du Golfe entreront nécessairement en crise. A propos de la sidérurgie du Golfe, Fayçal Yachir n'écrit-il pas (p. 114) "Au Qatar et en Arabie Saoudite, l'Etat possède une participation majoritaire au capital des entreprises sidérurgiques, en association exclusive avec les groupes étrangers. Au Qatar, la firme Qatar Steel Company (Q.A.S.C.O.) est détenue à 70% par l'Etat et les groupes japonais se partagent les 30% restants. En Arabie Saoudite, l'Etat contrôle l'entreprise SABIO à 80%, le reste constituant la

participation du groupe R.O.R.F. La réalisation des investissements et la gestion des capacités mises en place sont entièrement contrôlées par des capitaux étrangers" (4).

La structure de l'accumulation dépendante se reproduit par l'intermédiaire d'une structure de revenus qui favorise l'affectation des ressources en faveur de la surexploitation des ressources naturelles, de la production et la consommation des produits de luxe. Ainsi, en 1982, les cinq pays pétroliers du Golfe tiraient leurs ressources en devises à concurrence de 96% des exportations des produits énergétiques et devaient consacrer 41% de leurs importations aux produits industriels autres que les machines et le matériel de transport (42%). D'ailleurs, une partie importante de l'accumulation est orientée vers la satisfaction des besoins des titulaires de hauts revenus. C'est ce qui explique que l'affectation de la force de travail soit nettement plus orientée vers la production de biens et de services de luxe, que dans les centres.

Samir Amin (5) montre que l'affectation de la force de travail est faite en faveur de la consommation des classes riches au détriment des pauvres. Ainsi, alors qu'en France le secteur de reproduction de la force de travail absorbe 49,8% de la force de travail, celui de la reproduction des cadres moyens = 45% et celui des cadres supérieurs = 6%, les proportions sont respectivement de 41%, 38% et 21% pour le monde arabe. Ce qui traduit une distorsion très nette de l'affectation des ressources en faveur des classes riches.

Ce sont donc des économies où la structure de la consommation est très déconnectée de la structure de production: production brute, consommation des produits sophistiqués. Il semble que cette déconnexion soit particulièrement forte dans les pays arabes à revenu pétrolier élevé, mais on la retrouve à des échelles réduites dans l'ensemble de l'espace arabo-africain. Ainsi, lorsque la sécheresse et l'inflation mondiale galopante au cours des années 1970 ont réduit le pouvoir d'achat des exportations, ces bourgeoisies ont accepté rapidement de s'intégrer dans le processus de recyclage des revenus pétroliers provenant pour l'essentiel du monde arabe. L'endettement qui s'en est suivi en est la conséquence.

### 1.2 Ampleur exceptionnelle des effets de la crise actuelle

En raison de la spécialisation très poussée de la région dans les produits primaires, d'un niveau d'extraversion particulièrement élevé du modèle de consommation des bourgeoisies locales, l'espace arabo-africain devait subir des crises à causes localisées (pas nécessairement locales). L'épuisement d'une mine ou d'un sol suffit parfois pour faire reculer durablement le revenu dans un pays de la région. Un cycle de sécheresse (aggravé d'ailleurs par l'exploitation sans accumulation depuis plusieurs siècles) suffit pour précipiter des millions de personnes dans la famine.

Or, il se trouve que le déclenchement de la crise économique mondiale a pratiquement coïncidé avec le début d'un cycle de sécheresse qui dure depuis plus d'une décennie et accélère le mouvement de désertification. La production agricole en a souffert en raison précisément d'une accumulation très faible et inefficace. Dans la plupart des pays, le niveau de vie des paysans a régressé de manière dramatique.

Au plan dit macro-économique, les deux manifestations majeures de la crise dans la région auront été la formation de deux groupes: d'une part les pays à excédents de la balance des opérations courantes et d'autre part les pays déficitaires. Les pays à excédents sont évidemment exportateurs de pétrole et faiblement peuplés. Tous sont des pays arabes, le Gabon n'ayant pas tenu longtemps comme pays excédentaire. En 1982, sur 31 pays de l'Afrique Sub-Saharienne (y compris la Somalie, Djibouti, le Soudan et la Mauritanie), le solde de la balance des transactions courantes n'était équilibré que pour la Côte d'Ivoire et le Ghana et excédentaire pour le Gabon seulement.

Jusqu'au début de la décennie 1980, une des réponses du centre de la crise de l'accumulation a consisté à prêter à la partie de la périphérie à déficit commercial pour augmenter sa capacité d'importation des pays de l'OCDE. Mais au début de la décennie 1980, la contraction des crédits a entraîné également la diminution de la capacité d'absorption de la périphérie, même au Moyen-Orient malgré les excédents en réserves des pays du Golfe.

Fluctuations des Importations des Pays Arabes en provenance  
des pays de l'OCDE de 1973-1984 (millions de dollars)

	Toute la périphérie	Afrique	Moyen Orient
1973	5.683	1.911	711
1975	10.685	2.634	3.207
1977	13.141	3.444	3.463
1978	16.296	3.762	4.271
1979	18.400	4.059	4.199
1980	23.139	5.315	5.221
1981	25.281	5.773	6.150
1982	21.179	4.128	5.983
1983	21.054	4.078	5.555
1984*	20.355	3.844	4.636

\* Les trois trimestres.

Source: CNUCED, Manuel des Statistiques du Commerce et du Développement 1985.

L'endettement de la plupart des pays de l'espace a atteint des taux extrêmement élevés. En 1983, le ratio du service de la dette par rapport aux recettes d'exportations était supérieur à 20% pour la très grande majorité des pays de la région: Congo, 27,3%; Côte d'Ivoire 38,4%; Maroc 45%; Nigéria 18,6%; Zimbabwe 33,4%; Egypte 34%; Kenya 22,7%; Madagascar 40,4%; Malawi 26%; Tanzanie 34%. Le centre a alors imposé une politique de réduction de la capacité d'absorption et notamment de la demande populaire; le FMI et la Banque Mondiale leur servant d'instruments de contraintes privilégiés.

A partir de 1983, les pays à balance des paiements excédentaires ont connu des déficits, dus à la politique énergétique des pays du Centre qui ont réussi à réduire considérablement leur demande et à créer les conditions d'une offre abondante (endettement du Mexique et du Nigéria; pétrole non originaire des pays de l'OPEP). D'exportateurs nets de capitaux, le groupe des pays de l'Asie de l'Ouest deviennent importateurs nets à partir de 1983; en millions de dollars courants: 13,5 en 1983; 13,4 en 1984; 16,2 en 1985.

C'est que l'évolution des termes de l'échange et du pouvoir d'achat des exportations, positive dans la première phase de la



crise, devient négative dans la deuxième, comme l'indiquent les taux de variation annuelle ci-dessous.

	1975-80	1982	1983	1984
Tous les pays de la périphérie				
Termes de l'échange	4,8	-3,3	-3,8	0,4
Pouvoir d'achat des export	7,0	-9,4	-2,9	8,9
Afrique au sud du Sahara				
Termes de l'échange	5,4	-5,9	-2,5	2,0
Pouvoir d'achat	6,2	-18,0	-4,9	17,8
Asie de l'Ouest				
Termes de l'échange	11,1	0,9	-10,9	0,99
Pouvoir d'achat	8,2	-19,4	-20,3	-2,2

Source: CNUCED, Manuel 1985.

La tendance est d'ailleurs à l'aggravation y compris pour les pays à excédents. Ainsi, en 1983, trois pays seulement avaient des balances excédentaires (Oman, Koweït, Emirats Arabes Unis). L'Arabie Saoudite était déficitaire.

Il est vrai que quelques pays ont accumulé des réserves très importantes. En 1983, les réserves de l'Arabie Saoudite (\$ 29 milliards) dépassaient celles du Royaume Uni (\$ 18 milliards). Celles de l'ensemble des pays du Golfe (\$ 45 milliards) équivalaient au tiers de celles des Etats Unis. Si ces réserves étaient gérées pour l'essentiel de manière autonome par rapport au système monétaire et bancaire du Centre, on serait en présence de puissance financière potentielle. Mais ce n'est pas le cas. L'Arabie Saoudite ne cherche pas cette autonomie. Bahrein tente de devenir une place financière en supplantant Beyrouth et peut-être Hong Kong, le Koweït cherche à construire une économie basée sur les services financiers (6). La fragilité des structures économiques est en fait un obstacle incontournable sur la voie de la constitution d'une place financière ou d'une économie services auto-entretenu.

Or, à supposer qu'il soit possible de financer un développement autonome par la rente pétrolière, ceci ne peut se

faire dans des économies de très petite taille, en particulier du point de vue territorial et démographique.

Pour éviter que les réserves financières et les réserves pétrolières d'un petit groupe de pays sous-peuplés ne créent des problèmes redoutables, il est urgent de procéder aux regroupements politiques populaires régionaux, pour constituer des espaces nationaux intégrant: champs pétrolifères et espaces peuplés; à moins qu'un pays comme l'Arabie Saoudite ne pratique une politique de naturalisation accélérée.

Rien ne permet de dire que c'est dans cette perspective que la coopération afro-arabe a été engagée; une analyse critique de l'historique et du cadre institutionnel va montrer le contraire.

## **II. Historique de la Coopération Afro-Arabe et Analyse Critique des Mécanismes Institutionnels**

Les relations économiques afro-arabes sont très anciennes et n'ont pas toujours été exemptes d'inégalités. Diverses études de cas le rappellent. Nous nous limitons ici à l'examen des relations actuelles et plus particulièrement aux relations qui relèvent de la coopération économique établie pendant la période post-coloniale. Le Sommet économique afro-arabe du Caire en 1977 et les déclarations qui en sont issues marquent un moment important. Avant l'analyse de ces déclarations, il nous faut en suivre les étapes qui y ont conduit.

1. Dans la présentation courante de la coopération afro-arabe, c'est 1973 qui est considérée comme l'année la plus importante, à cause de la décision prise par les Etats arabes ayant bénéficié d'excédents financiers à la suite de l'augmentation des prix du pétrole, d'aider des pays périphériques victimes de cette hausse.

Pourtant le projet de coopération afro-arabe a déjà été développé durant les années 60 par l'Egypte nasserienne qui avait cherché à resserrer ses relations avec les pays africains du courant "radical" de l'époque, c'est-à-dire, le Ghana de N'Krumah, le Mali de Modibo Keita et la Guinée de Sékou Touré.

C'est ainsi que l'Egypte de Nasser avait financé déjà en 1963 au Mali pour 2 milliards de francs maliens, soit environ 4 millions de \$E.U. de l'époque, la construction de l'Hôtel de l'Amitié à Bamako et pour 2,5 milliards de francs maliens (5 millions de \$E.U.) celle de la route Koutiala-Sienso (125 kms) entre

1966 et 1968 (7). Pour les conditions de l'époque, la contribution égyptienne est énorme venant surtout d'un pays pauvre, comparé à d'autres pays du monde arabe beaucoup mieux lotis.

A titre de comparaison, les subventions et crédits accordés par la France au Mali entre 1959-60 et 1978 inclus s'élevaient à 143 milliards de francs maliens, soit environ 7,5 milliards par an. Or la France y avait des intérêts différents de l'Égypte étant donné le poids que lui conférait son passé d'ancienne puissance coloniale. Ses aides et crédits étaient fournis dans les secteurs qu'elle contrôlait directement ou indirectement et exclusivement pour son profit.

La coopération fournie par l'Égypte, qui avait surtout le caractère d'une assistance technique, procédait d'une volonté politique d'indépendance à l'égard du capital étranger.

Malheureusement, les changements politiques intervenus dans ces différents pays n'ont pas donné de suite à ce premier projet dont les réalisations ont été forcément limitées, mais néanmoins importantes pour l'époque.

Le projet de nouer des relations étroites entre le monde arabe et l'Afrique est à lier à l'engagement militant des Présidents Nasser et N'Krumah qui avaient marqué la scène politique de leur époque.

On rappellera qu'aux différentes conférences des pays non alignés de Bandoung (1955), Belgrade (1961) et du Caire (1964), les Etats présents à ces forums avaient comme préoccupations principales la paix et la coopération parmi les pays du Tiers-Monde et, par dessus tout, l'élimination du colonialisme où qu'il se trouvât. Au début des années 60, le Caire était devenu le centre des discussions afro-arabes et afro-asiatiques sur la coopération économique entre pays du Tiers-Monde, le commerce international et l'aide économique aux pays nouvellement indépendants. Ainsi que le fait remarquer E.C. Chibwe (8), on peut dire que l'idée d'un nouvel ordre économique international avait déjà germé à la conférence des Non-Alignés du Caire tenue en 1964. L'Égypte nasserienne, qui était le siège de la Ligue Arabe et le centre du nationalisme arabe, avait à sa tête un dirigeant dont l'influence dépassait les frontières nationales et s'étendait à toutes l'Afrique et au Monde Arabe. De son côté, Kwame N'Krumah, fondateur du Ghana moderne, était le théoricien du Pan-Africanisme. Il partageait avec Nasser des vues similaires sur l'unité africaine et la nécessité de resserrer les liens entre le monde arabe et le continent africain en vue de libérer le

Tiers Monde de la domination économique et politique exercée par l'impérialisme. La formation de l'OUA en 1963 et la dissolution du groupe de Casablanca, le renversement de N'Krumah en 1960, allaient porter un coup décisif à leur perspective. Il faudra attendre l'année 1973 pour assister à une nouvelle impulsion de la coopération afro-arabe. Elle a été caractérisée par des événements politiques et économiques majeurs qui ont marqué un tournant décisif dans l'histoire des relations afro-arabes. En effet, la guerre israélo-arabe d'Octobre 1973 a provoqué un mouvement de solidarité des pays africains à l'égard de l'Égypte et du mouvement palestinien en lutte contre le sionisme de l'État d'Israël. A l'exception du Lesotho, du Malawi et du Swaziland, tous les pays africains non arabes ont rompu au cours de cette année leurs relations diplomatiques avec l'État sioniste lorsqu'ils ne l'avaient pas fait après la guerre des six jours de Juin 1967.

De leur côté, les pays arabes décidaient, au cours du 6e Sommet des Chefs d'États arabes tenu à Alger, d'apporter une aide à l'Afrique noire et de jeter les bases institutionnelles de la coopération financière arabo-africaine en créant:

- la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA); le Fonds Arabe Spécial à l'Afrique (FASAA); le Fonds Arabe d'Assistance Technique au Pays Arabes et Africains (FATAA).

Certains ont voulu voir dans ces dernières décisions une forme de compensation financière et conjoncturelle des pays arabes pour service rendu par les pays africains qui avaient rompu leurs relations diplomatiques avec Israël (9).

La création d'un Fonds Spécial d'Aide Arabe à l'Afrique, dont il a été fait mention, répondait au souci d'aider les pays africains à payer leur facture pétrolière. Or les pays africains non arabes importent très peu de pétrole en provenance des pays arabes.

Selon des informations recueillies auprès des dirigeants de la BADEA, la création de ce Fonds a surtout été une initiative de la diplomatie égyptienne. Ceci confirme la sensibilité de l'Égypte aux problèmes de l'Afrique, en dépit de l'attention que ce pays porte à la scène du Moyen-Orient dont il est l'un des acteurs les plus importants.

Il faut cependant rappeler que le 6e Sommet arabe d'Alger du 26-28 Novembre 1973 avait été précédé par la 8e Session du Conseil des Ministres de l'OUA du 19-21 Novembre 1973, laquelle

avait décidé de créer un comité de 7 membres de l'OUA chargé d'établir des contacts avec la Ligue Arabe en vue de consolider la coopération économique arabo-africaine. Selon certains responsables arabes, cette question procédurière a entraîné des retards dans la mise à disposition des ressources du FASAA (environ 7 mois) et aurait produit des effets négatifs sur la partie arabe, provoquant ainsi un arrêt en 1974-75 dans les programmes d'aide qui avaient été décidés auparavant.

Cependant, d'autres étapes devaient être franchies au cours des années qui ont suivi le Sommet d'Alger. En 1974, la 7<sup>e</sup> Conférence au Sommet des Etats arabes de Rabat décidait la convocation d'un sommet arabo-africain et la nomination d'une délégation des ministres des Affaires Etrangères, chargée d'entreprendre un périple sur le continent africain en vue de rapprocher les vues arabo-africaines. Au cours de l'année 1975, le Comité des 7 de l'OUA fut élargi à cinq nouveaux pays tandis que la Ligue Arabe créait, de son côté, un Comité de 12 Etats chargé de se concerter avec le Comité de l'OUA sur l'élaboration d'un programme de coopération arabo-africain. En 1976, la première conférence ministérielle conjointe arabo-africaine se tenait à Dakar du 15 au 22 avril en vue d'examiner le projet de coopération afro-arabe, son contenu, ses modalités et ses moyens d'action; cette réunion devait jeter les grandes bases du programme d'action et préparer la Conférence au sommet du Caire de mars 1977.

On remarquera qu'à cette occasion les dirigeants sénégalais avaient insisté sur la nécessaire complémentarité qui lie les deux parties et l'ancien Chef de l'Etat sénégalais devait déclarer:

"La détérioration des termes de l'échange oblige les pays arabo-africains à faire porter leur effort principal sur la coopération financière et la coopération commerciale..."

Pour sa part, M. Abdou Diouf, alors Premier Ministre, soulignait:

"il est indispensable que les pays arabes et africains aménagent la structure de leurs rapports pour que les fruits légitimes mutuels qu'ils sont en droit d'en attendre bénéficient principalement à leurs peuples au lieu qu'ils aillent accroître périodiquement les avoirs apatrides des entreprises multinationales".

2. L'évènement le plus significatif, pour ne pas dire le plus spectaculaire, fut le Sommet historique du Caire de Mars 1977 qui avait réuni 30 Chefs d'Etat (14 arabes et 16 africains), 6 Vice-présidents, 8 Chefs de gouvernement et 16 Ministres des Affaires étrangères (10). Cette première conférence au sommet arabo-africain, qui devait jeter les bases d'une coopération diplomatique et économique entre pays arabes et pays africains, s'est achevée par la signature de cinq textes appelés à régir la coopération entre l'Afrique et le monde arabe.

Nous rappellerons, pour mémoire, les grandes lignes qui avaient été définies dans, ce qu'il est convenu d'appeler, la Charte globale de la coopération arabo-africaine: Le "Programme d'Action" indiquait que cette coopération serait "globale et à long terme" et intéresserait les domaines, politique et diplomatique, économique et financier, commercial, l'éducation et la culture, la science et la technique et l'information. La "Déclaration Politique" affirmait l'appui total des pays arabes et africains à la lutte des peuples de la Palestine, du Zimbabwe, de l'Afrique du Sud et de la "Côte dite française des Somalis" ainsi que son soutien à l'unité politique et territoriale des Comores. Les pays représentés à cette conférence devaient chercher les moyens les plus efficaces pour accroître l'isolement politique et économique d'Israël, de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie, "tant que les régimes de ces pays s'obstineront à pratiquer des politiques racistes, expansionnistes et d'aggression". A cet égard, la conférence au Sommet affirmait "la nécessité de continuer à imposer le boycott total, politique, économique, diplomatique, culturel, sportif et notamment l'embargo pétrolier contre ces régimes". Dans sa "Déclaration sur la coopération économique et financière", la Conférence décidait d'adopter dans les domaines économique, technique et financier un programme global de coopération à long terme qui prévoyait un encouragement aux institutions nationales et multilatérales à fournir une assistance technique et financière aux études des quatre projets de développement proposés par la Commission Economique des Nation-Unies pour l'Afrique (C.E.A.) (11).

Le sommet avait décidé la formation de "huit groupes de travail et groupes spécialisés" en vue de définir et de conduire des études dans divers secteurs: commerce, exploitation minière et industries; agriculture et pêche; énergies et ressources hydrauliques; transports et télécommunications; éducation, culture, information, technique et science; financement;

problèmes sociaux. Il est évident que les signataires de cette liste exhaustive n'étaient pas convaincus de son applicabilité. Les pays arabes présents à la conférence avaient décidé d'accorder 1.46 milliard de dollars à l'Afrique noire dont 11 millions de dollars aux mouvements africains de libération (12). Cette aide était cependant inférieure à celle demandée par la Tanzanie qui souhaitait qu'elle soit portée à 2.5 milliards de dollars E.U. En effet, lors d'une réunion du groupe des 24 (12 pays africains et 12 pays asiatiques) du 24-26 Janvier 1977, préparatoire au Sommet du Caire, le projet tanzanien adopté préconisait que les pays africains les plus démunis s'adressent aux neufs pays arabo-africains de l'OPEP plutôt qu'aux pays impérialistes développés.

Quand on examine sous l'angle de la coopération Sud-Sud les textes qui avaient été adoptés par la conférence, on reste impressionné par le nombre, le détail et la détermination qui se dégagent des résolutions, que les deux parties s'étaient engagées à promouvoir et à appliquer. C'était la première fois dans l'histoire du Tiers Monde que deux groupes de pays, d'une telle échelle, s'engageaient aussi loin à promouvoir leur coopération diplomatique et économique à l'appui de déclarations très détaillées et envisageaient, à cet effet, des formes d'organisation élaborées. Cependant, la volonté déclarée des parties à mettre en valeur leurs ressources communes et à favoriser leur complémentarité naturelle ne doit pas masquer les contradictions existantes entre certains pays. Si l'on conclut le volet financier certaines résolutions n'ont pu être mises en application et les instances communes arabo-africaines n'ont pas été aussi actives que cela avait été souhaité.

En accord avec l'analyse développée par Chedly Ayari (13), nous imputons cette situation aux raisons suivantes:

- 1) la suspension de l'Egypte en Novembre 1978 comme membre de l'organisation pan-arabe et les tentatives arabes de mettre ce pays à l'écart du projet coopératif afro-arabe ont provoqué des déchirements au sein de la LEA et de l'OUA. On ne cessera jamais de le rappeler: la sensibilité de l'Egypte aux problèmes africains et, inversement, l'attachement de l'Afrique noire au rôle de ce pays sont un facteur déterminant pour le développement du projet de coopération arabo-africain. Son exclusion a constitué, pour reprendre l'expression de Chedly Ayari (14), un drame historique et porté un coup fatal à la solidarité intra-arabe et arabo-

africaine face aux tentatives hégémoniques de l'Etat sioniste et du régime raciste d'Afrique du Sud.

2) L'affaire du Sahara Occidental, ayant provoqué à deux reprises (1981 et 1982) l'échec du 19<sup>e</sup> Sommet de l'OUA à Tripoli, a créé les divisions que l'on sait au sein de l'Organisation pan-africaine et gelé, entre autres, l'examen des questions se rattachant à la coopération arabo-africaine.

3) Les contradictions intra-arabes face à la question palestinienne se sont ajoutées à l'offensive diplomatique de l'Etat d'Israël qui cherche à renouer les liens rompus avec les pays d'Afrique noire. Aussi, le consensus arabo-africain s'est progressivement "lézardé" pour laisser la place à une solidarité très affaiblie. On comprend, dans ces conditions, les appels répétés du P.D.G. de la BADEA pour la tenue d'un 2<sup>e</sup> Sommet arabo-africain qui contribuerait, selon lui, à surmonter les obstacles et divisions apparus depuis 1978 et à donner un deuxième souffle, ou encore un nouveau tournant, au projet de coopération afro-arabe.

De façon plus fondamentale, le cadre actuel de la coopération souffre d'une grande ambiguïté et ne repose pas sur le principe de l'équité. La déclaration du Caire prône la coopération entre les Etats de la Ligue Arabe (LEA) et ceux de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA); mais les deux organisations ont un contenu politique plutôt qu'économique, même si elles s'efforcent d'encourager la coopération économique entre leurs membres. Au sein de chaque partie, les arrangements institutionnels de coopération régionale sont très nombreux mais ne fonctionnent pas; les marchés communs arabes non plus. En Afrique les seules zones qui fonctionnent, mais très faiblement, sont celles qui opèrent dans la zone franc, à savoir la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union Douanière des Etats de l'Afrique Centrale (UDEAC).

Les signataires du texte du Caire ont confondu parité et équité. La parité peut être purement formelle lorsque les partenaires sont très inégaux en fait. Le principe de l'équité veut que l'on tienne compte de la réalité et non de la forme seulement. Pourquoi le Sommet n'a-t-il pas institué de Secrétariat permanent propre? Est-ce pour éviter la bureaucratization ou l'épineux problème de son budget? Sans doute, la faiblesse des moyens financiers des Etats africains peut-elle être invoquée pour expliquer cette lacune. Toujours est-il que



les fonctions du Secrétariat sont de facto assumées par le Secrétariat de la Ligue Arabe, puisque le Secrétariat de l'OUA ne dispose ni de moyens techniques ni de moyens financiers pour être un vrai partenaire. C'est ainsi que les études sur le commerce afro-arabe ont été réalisées sur financement du Secrétariat de la Ligue des Etats arabes seulement.

Cette assymétrie dans les moyens financiers se retrouve dans les lieux de l'organisation des réunions de la Commission Permanente. En principe, elles doivent se tenir alternativement aux sièges de l'OUA, de la Ligue arabe ou dans une capitale sur invitation, mais jusqu'ici aucun pays africain au Sud du Sahara n'a pu les abriter.

Au stade actuel donc, le cadre institutionnel de la coopération arabo-africaine s'apparente plus à celui de la coopération CEE-ACP qu'à celui que l'on trouve habituellement entre pays de la périphérie. Cette analyse est confirmée par le Statut de la BADEA (Banque Arabe pour le Développement en Afrique), qui rassemble les informations sur l'aide financière arabe à l'Afrique, procède au financement de projets selon certaines règles, et même à des études globales dont elle détermine les références; la plus importante étant l'étude sur le Sahel dont l'orientation est conforme aux intérêts à long terme de l'Afrique. Il s'agit d'une institution de la LEA et non d'une institution afro-arabe. Elle s'apparente donc de ce point de vue au Fonds Européen de Développement. Dire cela ne signifie absolument pas que la partie arabe est condamnable; c'est seulement prendre acte de la nature capitaliste et périphérique des perspectives globales.

### **III. Bilan Quantitatif**

Quoique les déclarations couvrent pratiquement tous les domaines, c'est seulement dans le commerce et le financement qu'un bilan quantitatif peut être esquissé; il faut d'ailleurs être conscient que la systématisation de la coopération date d'à peine une décennie.

#### **3.1 Tendances du commerce arabo-africain durant la décennie 1970**

L'information statistique sur les flux commerciaux afro-arabes est limitée. A notre connaissance, la seule enquête globale est celle menée par la CNUCED pour le compte de la Ligue

des Etats arabes (15). C'est d'elle que sont tirées la plupart des données que nous utilisons. Elles portent toutes sur les moyennes de 1975 à 1979 et 1980-81. Quelques caractéristiques se dégagent.

Quoiqu'en expansion, le commerce reste insignifiant relativement au commerce global. Au cours de la période 1970-1981, le volume des échanges entre le monde arabe et l'Afrique a augmenté de manière sensible puisque les importations arabes en provenance de la région africaine sont passées de 86.1 millions de dollars en 1970-73 à 508.2 millions en 1980-81; les exportations arabes en direction des pays d'Afrique non arabes étaient, elles, multipliées par 16 pour passer de 67.3 millions de dollars E.U. en 1970-73 à 1.105.6 millions en 1980-81. Toutefois, ces chiffres ne doivent pas faire illusion dans la mesure où les exportations en direction des pays d'Afrique noire ne représentaient que 0.5% du total des exportations arabes en 1980-81, contre 16% vers le Tiers Monde. Les importations n'intervenaient que pour 0,44% en provenance de la région africaine, contre 28% en provenance du Tiers Monde.

Sur le plan de la concentration géographique, le commerce arabo-africain est le fait de quelques pays et porte sur quelques produits dont le poids va grandissant. En 1974-79, cinq pays arabes avaient réalisé 75% des exportations vers l'Afrique. La prédominance des pays du Golfe et surtout de l'Arabie Saoudite est très nette. Elle est encore plus marquée au début de la décennie 1980. Ces exportations portent avant tout sur le pétrole. La concentration au niveau des clients est aussi très importante puisque trois pays (Kenya, Zambie, Libéria) absorbaient en 1980-81, 60% des exportations arabes.

Les exportations africaines vers le monde arabe portent également sur une faible gamme de produits primaires. Parmi les exportateurs qui réalisent plus de 90% des exportations, 7 sont des exportateurs de café ou de thé (Côte d'Ivoire, Kenya, Ethiopie, Angola, Mozambique, Ouganda, Zambie).

Les premiers clients des produits africains sont des pays du Maghreb, avec l'Algérie très largement en tête. De ce point de vue, les exportations africaines vers le monde arabe font partie du commerce intra-africain.

En conclusion, le commerce arabo-africain porte sur les hydrocarbures et les produits agricoles tropicaux dont l'élasticité - revenu est faible. L'influence des régimes économiques, des idéologies et des positions diplomatiques sur le

conflit palestinien et l'apartheid, ne sont pas perceptibles sur l'orientation des flux commerciaux.

Depuis la crise, la balance commerciale est devenue favorable aux pays arabes en raison de la rigidité de la demande des hydrocarbures par rapport aux variations des prix. Le caractère très informel des relations économiques intra-arabes et intra-africaines rend factice l'exercice sur les balances commerciales. Celles-ci n'ont d'intérêt dans ce contexte que sur une base bilatérale qui ne nous intéresse pas directement ici.

Table: Commerce arabo-africain Exportateurs et Importateurs réalisant plus de 75% du total en 1974-1979 et 1980-1981 (millions de dollars)

	Exportations arabes vers l'Afrique		Exportations arabes d'Afrique	
	1974-79	1980-81	1975-79	1980-81
<u>Total Général</u>	606	1 105	323	508
Total des pays ci-dessous	480	984	210	410
Algérie	-	-	91	200
Arabie Saoudite	264	734	(31)*	64
Bahrein	85	143	-	-
Koweït	33	61	-	-
Egypte	-	-	41	24
Jordanie			(14)*	40
Libye	45	(15)*	-	-
Maroc	(32)*	46	43	59
Somalie			17	(25)*
Soudan			17	(11)*
Tunisie			(12)*	23
Qatar	53	-	-	-

Source: Voir Annexe A.

\* Ne compte pas dans le calcul des 75%.

Notre principale interrogation porte sur le caractère très limité des échanges et le potentiel de commerce. L'étude de la Ligue arabe déjà citée et d'autres textes ayant un caractère trop apologétique ou trop economico-technocratique insistent sur les complémentarités des ressources et des besoins. Dans ce cadre, on

énumère l'abondance des ressources énergétiques (pétrole et potentiel hydraulique), des matières premières, etc. On déplore l'insuffisance des infrastructures matérielles et institutionnelles susceptibles de les mettre en mouvement dans un processus d'accumulation à l'échelle transrégionale. Parmi les obstacles institutionnels on déplore la domination des sociétés transnationales du Nord sur les transports et l'ensemble des services nécessaires à la consolidation des relations commerciales. A notre avis, l'appréciation du potentiel se fait nécessairement soit dans le cadre de la problématique de la déconnexion et du développement autocentré national et populaire, soit dans celui de l'ajustement (non remise en cause radicale de la position périphérique dans le système mondial). Or, précisément, nous constatons que les Etats les plus importants dans le commerce arabo-africain ne cherchent pas à déconnecter; la demande induite par l'augmentation des revenus émane pour l'essentiel des couches aisées et riches des sociétés, qui consomment des produits de haute technologie que la région ne maîtrise pas.

### 3.2 Caractéristiques de la coopération financière

Pour ceux qui attribuent la reproduction des structures du sous-développement à l'insuffisance de certaines ressources, l'accumulation des excédents financiers entre les mains de certains Etats arabes, au moment où précisément les Etats africains accumulaient les déficits, allait entraîner des flux financiers nets des premiers vers les deuxièmes, à l'abri de la domination du centre, soit sous forme d'investissements directs soit sous forme de crédit à long terme pour l'investissement ou pour assurer des équilibres macro-économiques de court et moyen terme.

Pour appréhender le flux financier global entre les pays arabes et les pays africains, il nous faudrait bien connaître leur volume et leur circuit, leur nature privée ou publique.

On sait par exemple que des levantins tiennent des positions économiques importantes dans bien des pays de l'Afrique au Sud du Sahara et qu'il y a un important mouvement de fonds entre ces pays et la Syrie, le Liban ou le Maroc. De même, depuis quelques années, des fonds importants à motif religieux circulent notamment des pays pétroliers vers l'Afrique au Sud du Sahara. Enfin, on sait maintenant qu'un courant migratoire s'est établi

de l'Afrique noire vers certains pays arabes: Tanzaniens vers les pays du Golfe (40.000 environ); Maliens vers la Libye, etc... Il en résulte évidemment des transferts de fonds. Des sociétés ayant leur siège dans des pays arabes explorent de plus en plus les possibilités d'investissement direct en Afrique au Sud du Sahara. Sur tous ces circuits privés, le niveau de l'information et de l'analyse est nul. C'est une lacune importante que nous n'entendons pas combler. Nous avons décidé de concentrer notre attention sur les caractères des prêts publics inter-gouvernementaux.

On connaît un peu mieux les circuits des transferts publics: il s'agit en général de prêts aux projets, de dons ou de prêts de soutien à la balance des paiements ou aux finances publiques ou encore de prêts sectoriels dans le cadre de la politique dite de l'ajustement structurel. En fait, une grande incertitude entoure également les montants des transferts publics. Aux difficultés ordinaires liées à la quantification des flux financiers internationaux et qui relèvent des définitions, des taux de change, etc. s'en ajoutent d'autres spécifiques, comme la volonté des parties de ne pas publier les montants. C'est ainsi que les informations livrées par l'OCDE, la Banque Mondiale, le Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES), la CNUCED, la BADEA, ne sont en général pas concordantes mais les caractéristiques globales que nous dégagons ne dépendent pas d'une connaissance très précise des montants.

De 1975 à 1983, le montant des engagements de transferts a été d'environ un milliard par an. Mais comme le montre la lecture du tableau ci-dessous, il y a une tendance très nette à la baisse et aux fluctuations. La baisse qui a commencé après 1980 se poursuit et d'une année à l'autre, on observe de fortes amplitudes: croissance forte de 1973-74 à 1975-76; stagnation jusqu'en 1979: niveau maximum en 1980; déclin depuis.

L'Aide Publique au Développement, qui selon la terminologie officielle, doit contenir au moins 25% d'élément-don prédomine nettement dans les transferts. C'est ce qui ressort du tableau ci-après. La part de l'élément de libéralité a plafonné cependant autour de 80% entre 1977 et 1981, avec un plancher en 1979. Par contre, celui des pays membres du CAD, parti de très bas en 1977, a augmenté au point d'approcher 90% en 1981.

Elément de libéralité dans les engagements des pays de l'OPEP et de l'OCDE de 1977 à 1981 (en %)

	1977	1978	1979	1980	1981
OPEP	79,6	80,4	78,8	79,5	79,9
OCDE (CAD)	72,8	74,8	76,7	83,4	89,6

Source: BADEA - Solidarité financière et Développement - Mars 1984.

Selon nous, l'élément de libéralité le plus important n'est pas d'ordre quantitatif. C'est le caractère non lié du prêt qui est le plus important. Sur ce terrain, les prêts des pays arabes sont nettement plus intéressants pour les bénéficiaires que les prêts occidentaux qui entrent dans le cadre de soutien au commerce.

Les flux sont essentiellement bilatéraux.

De 1975 à 1982, la part de l'aide bilatérale a été de 69,23% en moyenne. Il n'y a pas eu de tendance très précise comme le montre les pourcentages suivants:

1975	57,23	1978	72,75	1981	72,43
1976	68,72	1979	65,16	1982	69,23
1977	73,27	1980	73,64	1975/ 1982	69,23

Source: BADEA - Solidarité financière et Développement - CAA/BADEA/DI/XV - Mars 1984 - p. 11.

Le financement des projets prédomine sur les prêts de soutien à la balance des paiements. En raison du secret qui entoure les données sur les fonds de soutien à la balance des paiements, il est très difficile d'en connaître la structure effective. Pour la période allant de 1975 à 1983, la BADEA a calculé que la répartition s'est effectuée à raison de 80% pour les projets et 20% environ pour le soutien à la balance des paiements (16). En incluant les fonds qui transitent par le FMI, Charbel Zarour (17) a estimé ces parts respectivement à 75% et 25% entre 1976 et 1982. La prise en considération des

contributions spéciales du FMI soulève des problèmes théoriques et pratiques d'une ampleur telle qu'il vaut mieux considérer la structure proposée par la BADEA, comme la plus propice aux discussions scientifiques, celles qui évitent les polémiques sur les statistiques.

Un des domaines privilégiés de cette polémique porte sur le sacrifice consenti en comparaison du PNB. La BADEA a calculé qu'entre 1975 et 1982, les flux financiers ont représenté en moyenne 4,9% pour les pays de l'OPEP et 0,40% seulement pour les pays membres du CAD. Elle a établi que 0,53% de ce PNB de l'OPEP était allé à l'Afrique sub-saharienne. Nous ne connaissons pas la proportion du PNB des pays du CAD consacrée à l'Afrique sub-saharienne, mais elle doit être bien faible.

Il faut dépasser le stade de la polémique entre l'OCDE et l'OPAEP sur le degré consenti par le prêteur. Les vraies questions devraient porter sur l'impact des transferts sur les relations Nord-Sud et sur les transformations internes.

Le flux financier arabe va en priorité au secteur de communications (21%), à l'agriculture (19%) et au soutien à la balance des paiements (19%). Le secteur des communications est traditionnellement un secteur étatique. Le problème du contrôle du financement de ce secteur est important dans les pays du Tiers Monde. Dans l'ensemble pourtant, les finances des pays occidentaux sont prêtes à s'y investir, dans le cadre des crédits à l'exportation qui, selon la Banque Mondiale elle-même, ont pour objet de financer moins le développement que le commerce. Le financement important de ce secteur peut entraîner de ce fait, non des ressources supplémentaires à l'Afrique mais une diminution de la charge que l'Occident devrait assurer pour écouler ses produits en Afrique, qu'il s'agisse de moyens de transport ou d'autres formes de communications.

L'agriculture reçoit 19% des investissements. En apparence, selon la Déclaration du Caire, ce n'était pas un secteur prioritaire et on sait aussi que le capital occidental n'est plus intéressé par l'investissement dans ce secteur. Le capital arabe s'investit surtout dans la grande hydraulique et notamment la construction de grands barrages dont les plus importants sont Manantali, Sobouré, Selinké. Il y est associé au capital public local et au capital occidental majoritaire. Dans certains cas, sa participation a été décisive. Comme il s'agit de projets dont le

rendement est très étalé dans le temps, certains ouvrages n'auraient pas été réalisés sans lui. C'est le cas du barrage du Manantali.

Les investissements arabes sont pratiquement absents de deux secteurs d'importance: l'énergie, les mines et l'industrie. Or, c'est dans ce secteur que les sociétés transnationales (STN) exercent leur domination quasi-absolue sur l'Afrique. Un flux d'investissement massif dans ce secteur pourrait encourager au moins l'étatisation, premier pas important vers l'acquisition du pouvoir économique. La concentration verticale par les STN et la non maîtrise des techniques et marchés sont des obstacles très importants à l'investissement sud-sud. C'est donc vers des projets miniers à marché afro-arabe qu'il faudrait destiner les investissements, tout en réduisant le rythme des exportations des produits miniers et énergétiques vers le Nord. L'orientation actuelle des politiques de coopération et de développement ne permettent pas de lever ces obstacles.

Répartition des flux financiers arabes par secteur d'activité ou par fonction 1975-83 (millions de \$ & %) -----

Transports & communications	1.738,9	21,0
Agriculture	1.570,9	19
Balance des paiements	1.549,7	18,8
Construction	761,6	9,2
Energie	617,9	7,5
		} 12,2
Industries extractives	388,1	4,7
Services sociaux	383,5	4,6
Programme d'aide	350,4	4,3
Institutions financières	313,0	3,8
Industries manufacturières	260,1	3,2
Coopération technique	200,9	2,4
Tourisme et commerce	126,6	1,5
<u>Total</u>	<u>8.266,6</u>	<u>100,0</u>

-----  
 Source:BADEA: Solidarité Financière et Développement  
 CAA/BADEA/DI/XV - Mars 1984, p. 10.

Comme d'autres flux financiers publics, les flux arabes vers l'Afrique sont concentrés sur un nombre limité de pays. Malgré un



taux de croissance élevé, la proportion de prêts et dons arabes qui va vers l'Afrique sub-saharienne est modeste par rapport aux flux financiers dont bénéficie cette région. En englobant les pays de la Ligue Arabe habituellement considérés comme faisant partie de l'Afrique sub-saharienne (Somalie, Mauritanie, Soudan), nous constatons que la part des pays de l'OPEP a évolué de la manière suivante en pourcentage: 8% en 1973; 6,7% en 1975; 5,3% en 1980; 6% en 1982 (18). Evidemment, l'essentiel du financement extérieur en Afrique au Sud du Sahara vient des pays de l'OCDE membres du CAD.

Répartition du flux financier net des pays arabes membres de l'OPEP dans l'espace afro-arabe 1970, 1975, 1978, 1981 (millions de \$ et %)

	1970	1975	1978	1981
Total	2.996,4 (100%)	6.952,7 (100%)	7.741 (100%)	10.844,2 (100%)
Pays arabes d'Afrique	433 (11,5%)	4.656 (67%)	3.044,6 (39,3%)	3.838,3 (35,4%)
Afrique Sub- Saharienne	2.563,4 (84,5%)	2.296,7 (33%)	4.967 (60,7%)	7.006 (64,6%)

La répartition des flux financiers arabes entre les pays bénéficiaires a été très inégale. En considérant les flux cumulés de 1973 à 1981, nous pouvons distinguer trois catégories de pays: les grands bénéficiaires, les bénéficiaires moyens et les pays faiblement ou non bénéficiaires.

Dans la première catégorie, nous plaçons les huit pays qui ont reçu 60% du total dont chacun a reçu au moins 4%. Quatre parmi eux (Sénégal, Guinée, Mali, Niger) s'adjugent à eux seuls 33% des flux.

La deuxième catégorie comprend les pays qui ont reçu chacun une part comprise entre 1 et 4% environ. Elle comprenait dix-huit pays dont chacun a reçu entre 63 millions et 115 millions de dollars.

La troisième catégorie regroupe 12 pays qui ont reçu chacun une part négligeable des flux en provenance des pays arabes.

En fait, nous verrons qu'à ces groupes, il n'est pas facile de trouver des comportements communs et, un examen, année par année, montre que la distribution des places est assez aléatoire au sein des principaux groupes (19).

Il y a évidemment un débat sur les critères de répartition des flux arabes. Comme ils sont essentiellement bilatéraux, on peut penser que le facteur politique est déterminant. Mais de quel facteur politique s'agit-il? On a montré que l'attitude à l'égard d'Israël joue un rôle mineur dans la répartition des flux financiers arabes à l'échelle du Tiers Monde. Le critère idéologico-culturel (appartenance ou non au Monde Musulman) est sans doute un critère plus important que l'attitude à l'égard d'Israël. Il n'est pas exclu non plus qu'une concertation entre certains grands prêteurs arabes et l'Occident détermine finalement quel régime il faut soutenir à un moment précis.

Le financement arabe entretient des relations étroites avec les finances et les techniques du Centre. En effet, ni les Arabes, ni les Africains n'ont souvent la capacité technique de réaliser les projets et ne sont disposés à un financement sans intervention occidentale. C'est cette situation qui expliquerait la collaboration de plus en plus étroite avec la Banque Mondiale au niveau des études et le recours au "co-financement" au niveau de la réalisation des projets. On sait que depuis le début des années 1980, la Banque Mondiale entend assurer la coordination de l'ensemble du financement public extérieur vers l'Afrique, un des moyens utilisés étant le co-financement. En particulier, elle entend s'associer aux prêts faits dans le cadre des crédits officiels à l'exportation, afin d'attirer des capitaux qui, autrement, n'iraient pas à la périphérie: "Le co-financement permet, selon les experts de la Banque, d'ajouter aux ressources de la Banque d'autres sources extérieures de financement. Parmi ces sources figurent les organismes officiels de crédit à l'exportation qui gèrent les programmes de développement bilatéraux, les organisations multilatérales et les Banques Commerciales" (20). Or, dans le rapport sur le Développement dans le Monde en 1985, la Banque considère que les crédits à l'exportation relèvent du commerce et non du développement. Elle va même jusqu'à dire qu'ils sont générateurs de corruption.

Selon la BADEA, des structures de concertation entre fonds d'aides arabes et les institutions de financement de l'aide publique multilatérale occidentale ont été mises en place. Ainsi, au cours des réunions informelles entre Fonds de Développement

Arabes, d'une part, institutions correspondantes de la CEE et de l'OCDE, d'autre part, des thèmes aussi importants que la politique générale de l'aide, le renforcement des politiques agricoles dans le Sud et enfin l'évolution récente et la perspective de co-financement font l'objet d'échanges de point de vue (21).

Les responsables arabes du financement considèrent le co-financement comme un moyen d'augmenter leur capacité technique d'analyse et l'impact de leur intervention dans les projets. Citons à nouveau la BADEA: "Près de 90% des dossiers de projets du premier exercice de la BADEA ont été instruits sur la base de documents et de données de la BIRD et de l'Agence Internationale de Développement (AID)". Au vu de la situation tout à fait particulière des pays en voie de développement et spécialement de ceux situés au Sud du Sahara et des vocations analogues des deux organismes, une coordination étroite devrait procéder à la mise en oeuvre des activités de coopération en Afrique et prendre des formes multiples d'échange et d'expertise, d'information, de confrontation des stratégies, d'identification commune de projets, de montage de missions conjointes, de mise en oeuvre concertée d'investissements, d'analyse à posteriori des opérations, de démarches conjuguées de formations de ressources humaines, etc..." (p. 40). L'exercice 1984 "a témoigné d'un renforcement de la collaboration avec la Banque Mondiale avec la visite effectuée par M. A. W. Clausen au mois de Mars au siège de la BADEA à Khartoum..." (p. 19).

La pratique du co-financement entre fonds arabes et fonds occidentaux (publics et privés) est donc devenue une véritable règle. Sur la période 1975-1984, si l'on ne prend en compte que les projets dans lesquels la BADEA a été impliquée (en fait, elle l'a été dans pratiquement tous les projets financés en Afrique sur fonds arabes) sur un total de 5,171 milliards de dollars, les fonds arabes ont participé pour 26%, dont 15% de la BADEA seulement. Selon le rapport, l'examen, projet par projet, montre que "c'est tantôt tel groupe de donateurs, tantôt tel autre qui supporte la charge financière la plus élevée" (22).

Cette approche pragmatique ne serait justifiée que si, pour contrôler le procès de l'accumulation, il était nécessaire de disposer de la majorité du capital et s'il était établi que les partenaires arabes veulent et peuvent infléchir l'accumulation

Rapport entre les financements moyens de la BADEA, les financements arabes et coûts totaux moyens des projets(1975-1984)

Année	Nombre de projets approuvés	Coût total des projets (\$)	Financements annuels de la banque (\$)	Rapport entre financements & coût moyen (%)	Financement arabe	Rapport entre financements arabe & coût moyen (%)	Financements locaux	% financement par gouvernements locaux
1975	10	921,997	71,600	7,8	195	21,1	141,367	15,3
1976	9	362,020	61,800	17,1	118,7	32,8	63,920	17,7
1977	9	857,380	65,866	7,7	215,6	25	204,964	24
1978	9	400,260	54,169	13,5	113	28,2	90,251	22,5
1979	8	226,570	44,070	19,5	117,8	52	28,860	12,7
1980	8	481,010	63,821	13,3	144,7	30	97,614	20,3
1981	8	179,546	60,746	33,8	81,5	45,5	39,400	22
1982	8	557,040	75,000	13,5	167,1	30	72,690	13
1983	12	934,893	83,998	9,0	188	20,1	70,800	07,6
1984	13	250,610	87,960	35,1	135,6	54,1	46,180	18,4
Total	84	5.171,326	669,030	12,9	1.477,0	28,6	856,046	16,6

Source: BADEA, Rapport Annuel 1984.

dans une direction telle que l'apport extérieur soutienne un processus de développement sous contrôle national au lieu de la dominer.

Un rapprochement entre les flux financiers et commerciaux montre que l'élément politique joue un rôle plus important dans les premiers que dans les seconds. Ainsi, les partenaires commerciaux africains les plus importants qui sont la Côte d'Ivoire et le Kenya, occupent des positions marginales dans les flux financiers. Par contre des pays comme le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, qui sont de très faibles partenaires commerciaux, bénéficient de flux financiers publics importants. Et si demain l'investissement privé se développe, ce sont les grands partenaires commerciaux qui en bénéficieront évidemment le plus.

#### **IV. Rente et Etat-Nation, Obstacles à la Coopération pour la Transition au Développement**

Nous avons fait deux constatations majeures: 1) les Etats ayant disposé de larges excédents financiers n'amorcent pas pour autant la transition du sous-développement au développement; 2) même si le volume des transferts d'une partie de cette rente vers d'autres pays "frères" ou "amis" est proportionnellement bien plus élevé que les transferts publics des pays du Centre, il reste néanmoins limité par rapport au volume de la rente appropriée. Deux questions surgissent: une augmentation du volume des flux aurait-elle modifié fondamentalement les formes d'intégration dans le système? Peut-on s'attendre à une augmentation dans le futur?

La réponse à la première question renvoie à l'analyse des relations entre la rente et la transition au développement à partir de la position de sous-développement. La deuxième renvoie à la question nationale.

Assurer la transition au développement exige nécessairement la construction d'une économie caractérisée par l'augmentation continue de la productivité dans l'agriculture vivrière grâce à une industrialisation autonome, qui permet une augmentation maîtrisée de la productivité de l'agriculture et fournit des biens de consommation de masse. La rente et l'emprunt extérieur (public ou privé) ne peuvent jouer des rôles positifs dans ce processus que si une incontournable condition est remplie: l'agriculture vivrière doit être la principale source du surplus destiné à l'accumulation. Lorsque ce rôle stratégique du surplus agricole est confié à la rente ou à l'emprunt extérieur, ils entraînent nécessairement des distorsions qui bloquent le passage au développement comme nous l'avons défini.

Les raisons en sont simples et ont déjà été exposées par Marx. La rente et la finance sont des choses certes, mais elle sont plus que cela. Ce sont des relations sociales. Une rente est appropriée avant même de prendre la forme argent. Le prêt étranger est affecté par les rapports de classes et de nations avant même d'être engagé. La rente, c'est immédiatement un pouvoir de consommation. Or, qui s'approprie la rente pétrolière? Qui s'approprie l'aide extérieure, dans les formations sociales où les peuples sont privés de moyens d'avoir des effets pertinents au niveau politique? Qui, sinon les classes qui donnent la

priorité à la consommation. Plus le volume de la rente est élevé, plus elle renforce le pouvoir de consommation des classes qui se l'approprient, et les éloigne des préoccupations de la production. En particulier, elle les éloigne de la nécessité d'organiser l'économie et la société nationale pour qu'elle acquiert son auto-suffisance alimentaire et son autonomie technologique.

Une aide extérieure non liée comme l'est l'aide financière arabe ne peut servir au développement populaire que si l'Etat qui la reçoit a pour première préoccupation de réaliser des objectifs. Pour cela, l'opportunité de l'associer avec le capital du centre qui cherche la maximisation du profit ou la sécurité de l'approvisionnement doit être décidée par le récipiendaire et non par les STN ou les Etats du centre qui imposent leur modèle de consommation et leur modèle technologique à travers le "co-financement", décidé entre prêteurs seuls. Une coopération qui se traduit par un flux financier important de l'extérieur conçu comme substitut à une rente pétrolière ou minière, c'est-à-dire qui dispense de faire l'effort de réorganisation nécessaire de l'économie nationale pour la mettre sur la voie de transition est un simple instrument d'ajustement dans l'extraversion et non un levier de transition au développement. Est-il d'ailleurs rationnel de s'attendre à une augmentation importante du flux?

L'augmentation du flux des ressources financières du centre vers la périphérie est présentée généralement comme une condition nécessaire, voire suffisante du changement de l'ordre économique basé sur l'exploitation. Sous la pression des pays de la périphérie, les Nations Unies recommandent que les transferts publics des pays du Nord vers le Sud atteignent 0,7% du PNB. La Commission Brandt recommandait d'adopter le concept d'interdépendance à cet effet. Dans l'espace arabo-africain, les pays à déficit réclament toujours plus des pays à excédents. Notre thèse est que dans toutes ces revendications, la réalité du fait de l'Etat national est tenue pour une variable alors que c'est un paramètre fondamental. Prenons un exemple: l'augmentation du prix du pétrole décidée par les pays de l'OPEP aurait été moindre sans le soutien total de la part des pays du Tiers Monde, y compris de ceux qui en souffrirent. Une analyse considérant l'Etat national comme une variable avait conduit certains experts à proposer le maintien, au bénéfice des pays "amis", des prix plus bas que ceux du marché et donc le transfert en leur faveur d'une part de la rente pétrolière proportionnelle à leurs achats aux pays de l'OPEP. Ces propositions relevaient de l'utopie et non de la

connaissance des réalités sociales. Comment en effet imaginer un Etat national, de surcroît dépendant, qui accepte de se dessaisir du droit de souveraineté sur des valeurs qu'il s'approprie. Les ayant-droit à la rente s'opposeront toujours au principe du partage internationalement décidé. Jusqu'ici, les Etats pétroliers n'ont accepté les principes du partage de la rente à priori qu'avec les sociétés pétrolières mais c'est parce qu'ils entretiennent avec elles des relations d'une autre nature, impossibles à transposer aux relations entre Etats.

La conclusion est double: 1) c'est la réduction du pouvoir de disposition de l'Etat national sur la rente qui rendrait les flux financiers relativement réguliers et importants. Rien dans la pratique actuelle ne laisse présager une telle évolution dans les relations intra-arabes ou intra-africaines et à plus forte raison dans les relations afro-arabes; 2) Il serait démagogique dans ces conditions de faire croire aux peuples qu'un transfert massif de la rente est possible.

Entendons-nous bien. Soutenir que la coopération dans l'optique du collective self-reliance et le développement national et populaire ne peuvent pas être financés par une rente minière ou pétrolière, mais par le travail agricole, industriel et artisanal, ne signifie pas que dans l'optique de l'ajustement dans l'extraversion, le potentiel de coopération et de croissance est épuisé. Ainsi, dans le domaine du crédit à long terme aux Etats, il est possible d'envisager que dans le cadre de la politique de co-financement, la BADEA joue le rôle de défenseur du nationalisme arabe et africain auprès des grandes institutions financières du nord. Son autonomie est en effet plus grande que celle de la Banque africaine de développement dont une partie du capital social est désormais entre les Etats du Nord, préoccupés de profiter de leur position pour étendre leur marché. De même, dans la mesure où la rente pétrolière va aller en diminuant, les luttes sociales pourront s'intensifier dans les pays pétroliers excédentaires, entraînant une redistribution des revenus plus favorable à la demande de produits provenant d'Afrique. Dans cette éventualité, l'exploration faite actuellement par des hommes d'affaires arabes (autres que ceux qui sont déjà sur place depuis la colonisation) qui veulent investir en Afrique, éventuellement en association avec les hommes d'affaires locaux, peut donner des résultats positifs. De même des possibilités de formation d'entreprises publiques mixtes existent réellement dans bien des domaines comme le fret maritime, la pêche hauturière etc...

Mais ce texte a montré qu'il est démagogique de présenter ces améliorations éventuelles comme preuve que la rente pétrolière est utilisée dans l'espace afro-arabe pour amorcer la transition au développement.

**Notes:**

- \* UNITAR, Dakar, Sénégal.
- \*\* Consultant, Dakar, Sénégal.

1. Banque Mondiale, un programme d'action concertée pour le développement stable de l'Afrique au Sud du Sahara - Annexe 1.
2. Amin Samir - l'Economie arabe contemporaine.
3. Founou-Tchuigoua - Echech des tentatives d'accumulation sans déconnexion - Forum du Tiers - Monde 1985.
4. Fayçal Yachir: Crise et Redéploiement dans la Sidérurgie.
5. Amin Samir - l'Economie arabe contemporaine.
6. Chatelus, Bonenfant, la Péninsule arabe.
7. Marchés Tropicaux et Méditerranéens du 21/12/1979 - Pg.3552 - N° spécial 1780 sur le Mali.
8. E. C. Chibwe - "Afro-Arab Relation in the New World Order" Julien Friedman Publishers - Londres - 1977.
9. Voir Marchés Tropicaux et Méditerranéens du 11/03/1977.
10. Tous les pays arabes et africains membres de l'OUA et de la Ligue des Etats arabes étaient représentés, à l'exception du Malawi, en raison d'une prise de position favorable à Israël malgré l'occupation d'une partie du territoire d'un Etat africain par ce dernier. Parmi les mouvements de libération, seul le Polisario n'avait pas été invité.
11. Ces projets, non cités dans la déclaration, concernaient:
  - la création d'un réseau routier transafricain de 30.000kms (coût estimé à 1 milliard de dollars E.U.);
  - l'évaluation des ressources naturelles par télédétection (70 millions de dollars E.U.);
  - la mise en oeuvre d'un réseau de télécommunications à l'échelle du Continent (250 millions de dollars E.U.);
  - la création d'une banque de données (coût: 7 millions de dollars E.U.) qui fournira les statistiques et les informations pour la réalisation des programmes de développement.
12. En millions de dollars des Etats-Unis, l'Arabie Saoudite, 1002; les Emirats arabes unis, 137; l'Egypte 1; le Koweït, 241; la Libye 2; la Jordanie 1; le Qatar 72.
13. Chedly Ayari - Rapport à la Septième Session de la Commission Permanente de Mai 1984, tenue à Tripoli (Libye).
14. Suite aux accords séparés de Camp-David. On peut, à juste titre, dire que l'Egypte est le premier pays arabe et africain à n'avoir pas respecté les engagements souscrits au Sommet du Caire en matière de coopération politique arabo-africaine.
15. Ligue Arabe - CNUCED. Promotion des échanges entre le monde arabe et l'Afrique, 1970-1981 - Genève 1985.
16. BADEA - Solidarité Financière et Développement CAA/BADEA/DI/XV - Mars 1984, p. 10.
17. Charbel Zarour - La Coopération afro-arabe - Bilan d'une décennie de coopération entre pays du Sud - Bulletin Forum du Tiers - Monde, 1984, Dakar, N° 4.



*Bilan Critique d'une Décennie...*

18. Banque Mondiale - un programme d'action concertée pour le développement stable de l'Afrique au Sud du Sahara, p. 84.

19. Ainsi, en 1979, les cinq premiers étaient dans l'ordre: le Niger (17%); la Guinée Conakry (16,9%); le Mali (11,17%); le Mozambique (8,73%); le Zaïre (3,5%). En 1982, seul le Mali figurait à nouveau parmi les cinq premiers récipiendaires qui étaient: le Sénégal (18,70%); le Mali (14,2%); le Kenya (7,95%); le Niger (6,85%); la Zambie (6,57%). En 1979, 12 pays n'avaient rien reçu; de même en 1982. Cependant, ce n'était pas les mêmes. Cinq seulement (Côte d'Ivoire, Ethiopie, Malawi, Sao-Tome, Swaziland) n'avaient rien reçu ni en 1975, ni en 1982. D'ailleurs la Côte d'Ivoire, l'Ethiopie, le Malawi et le Swaziland n'ont pas du tout des flux financiers venant directement des pays arabes ou d'institutions internationales dominées par eux. N'ont-ils pas sollicité des prêts ou n'en ont-ils pas obtenu?

20. Bulletin du FMI, 19 Août 1985.

21. BADEA, Rapport Annuel, 1984.

22. BADEA, Rapport Annuel, 1984, p. 27.

*Africa Development*

Annexe A1: Tableau 21 - Aide bilatérale directe et multilatérale des pays arabes à l'Afrique noire (1) - période 1973/84 (en millions de dollars E.U.)

Pays africains	Banques & Fonds de Développement	Aide de soutien à la balance des paiements et aux budgets						Total 73-84
		Algérie	Arabie Séoudite	Emirats Arabes Unis	Irak	Koweït	Lybie Qatar	
Angola	49,16	1,60					1,20	50,36
Bénin	78,39	1,60						79,99
Bostwana	85,2							85,2
Burundi	113,69		3,00		2,00	1,00		119,69
Burkina Faso	107,93	1,30		3,00	5,00	3,30		120,53
Cameroun	179,85		17,00			2,00	9,60	208,45
Cap-Vert	49,56		28,00					77,56
Centrafrique	32,24				0,20		3,50	35,94
Comores	89,39		26,70	0,50		15,90		132,49
Congo	145,66							145,66
Côte d'Ivoire	3,33							3,33
Ethiopie	24,54	0,20	1,00		6,10	1,00	1,50	34,34
Gabon	56,87		15,00				10,10	81,97
Gambie	82,77				1,70	1,40	2,10	87,97
Ghana	129,23							129,23
Guinée	356,93	4,50	11,00	3,30	0,30	11,00	5,00	392,03
Guinée Bissau	74,86	1,00		5,10	2,70	3,50	1,00	80,16
Guinée Equatoriale	11,50				15,00	1,20		27,7
Kenya	211,21				0,20			211,41
Lesotho	39,86				4,40			44,26
Libéria	55,80							55,80
Madagascar	121,84	7,00				2,00		130,84
Malawi	1,80							1,80
Mali	323,9	3,20	40,00	5,10	0,90	3,90	5,80	401,8
Maurice	56,03	00,00	72,00					208,03
Mozambique	117,29				1,90			119,19
Niger	294,76	3,00	73,20	0,10	3,60	11,90		387,36
Ouganda	147,75		15,10	19,30	10,00	0,60	18,50	222,25
Rwanda	73,19	0,50	5,00		0,30	3,30		82,29
Sao Tomé & Pincipe	18,32							18,32
Sénégal	450,94	0,40	10,00		74,40		4,50	540,24
Seychelles	20,3		4,00		1,10	0,10		33,5
Sierra Léone	46,75				4,50	0,20	8,40	59,85
Swaziland	4,20							4,20
Tanzanie	209,78	20,00			0,20			229,98
Tchad	21,7	0,70	5,00		34,00	19,60	1,00	82,00
Togo	60,77	0,90	14,00			1,90		77,57
Zaire	108,69			4,80				113,49
Zambie	90,81	0,80	2,00		9,00	1,30	0,30	104,21
Zimbabwe	101,58		5,90		3,00			110,48
Non Ventilé	11,85							11,85
<b>Total</b>	<b>4267,42</b>	<b>125,9</b>	<b>347,9</b>	<b>41,2</b>	<b>57,3</b>	<b>144,9</b>	<b>98,1 67,8</b>	<b>5150,52</b>

(a) Non compris la facilité pétrolière du FMI ni la contribution des pays arabes aux institutions financières internationales (BIRD, BAD, FAD, PAM) ayant prêté aux pays africains.

Annexe A2: Tableau 25 - Répartition de l'aide arabe par origine et par secteur  
Période 1973-84 (Engagements en millions de dollars E.U.)

Secteurs	Trésorerie						générale des Etats Total		
	FOI	BISD	FIDE	FSD	FKEA	BADEA		FASMA	
Infrastructure	106.1	47.50	22.00	465.05	410.99	525.46	-	1412.86	
Energie	87.92	21.14	45.42	135.85	165.12	68.61	-	535.26	
Hydraulique, adduc- tion d'eau	17.00	21.22	-	55.19	31.95	14.00	-	144.22	
Agriculture & élevage	42.15	31.50	155.80	202.90	289.44	158.06	-	786.82	
Industries & mines	75.90	56.80	21.50	4.68	85.52	107.69	-	570.21	
Secteur social	1.50	10.84	1.60	51.88	-	0.56	-	66.18	
Ligne de crédit aux banque nationales de développement	56.50	-	-	-	-	0.25	-	56.75	
Programmes de réha- bilitation	9.00	-	70.00	-	-	-	-	79.00	
Soutien à la balance des paiements	297.50	-	-	-	-	214.25	885.10	1394.85	
Financements du com- merce extérieur	-	268.57	-	-	-	-	-	268.57	
Aide d'urgence et de secours	-	21.20	-	-	-	14.6	-	35.80	
<b>Total</b>	<b>691.57</b>	<b>478.57</b>	<b>314.12</b>	<b>915.55</b>	<b>901.02</b>	<b>669.05</b>	<b>214.25</b>	<b>885.10</b>	<b>5150.52</b>

*Alria Development*

Annexe B1: Tableau X - Commerce des pays arabes avec les différents pays africains non arabes (moyenne par période) (en milliers de dollars E.U.)

Pays	1974 - 1979		1980 - 1981	
	Importations	Exportations	Importations	Exportations
Tchad	224	3 739	30	834
Comores	63	114	192	201
Ethiopie	47 830	37 697	21 834	50 257
Mali	1 198	390	1 251	2 563
Niger	578	1 700	392	1 997
Burkina Faso	161	512	254	1 603
Angola	1 233	30 818	2 885	62 011
Bénin	16 676	721	4 036	809
Burundi	50	62	139	107
Cameroun	2 838	4 639	4 602	5 653
Cap-Vert	296	64	0	0
Rép. Centrafricaine	1 088	1 291	364	628
Congo	2 904	2 689	4 110	5 206
Guinée Equatoriale	219	48	1	181
Gabon	2 284	6 180	3 310	12 746
Gambie	99	173	887	106
Ghana	31 675	7 636	15 019	4 934
Guinée	6 740	425	2 239	2 060
Guinée Bissau	275	256	94	361
Côte d'Ivoire	21 983	67 571	78 428	108 732
Kenya	122 205	49 667	441 220	61 400
Libéria	34 549	1 387	119 550	8 833
Madagascar	46 186	8 638	41 467	19 708
Malawi	1 275	2 903	6 804	2 186
Maurice	19 951	3 639	29 708	172
Mozambique	20 454	24 920	43 965	54 600
Réunion	14 188	389	24 071	1 532
Zimbabwe	0	69	1	7 412
Rwanda	109	32	60	528
Sénégal	20 785	3 837	31 107	3 402
Sierra Léone	499	1 338	1 676	1 431
Tanzanie	32 325	9 490	42 436	32 211
Togo	500	170	836	3 591
Ouganda	711	20 386	1 414	14 834
Zaire	31 337	6 459	7 890	9 665
Zambie	108 912	19 490	143 673	17 073
Seychelles	2 032	11	8 528	30
Autres	7	326	1	1 068
Nigéria	11 043	3 891	20 809	4 742
Total	605 482	323 767	1 105 463	505 415

Source: Promotion des échanges entre le monde arabe et l'Afrique en développement - 1970-1981.

Annexe B2: Tableau 9 - Commerce extérieur des pays arabes avec les pays africains non arabes (en millions de dollars E.U.) (moyenne par période)

	1974 - 1979		1980 - 1981	
	Importations	Exportations	Importations	Exportations
<u>Pays producteurs de pétrole</u>				
Algérie	91.0	64.7	200.4	61.3
Bahrein	2.2	85.0	3.0	143.8
Irak	6.6	0.1	0.0	0.0
Koweït	5.0	33.0	6.8	61.4
Libye	12.7	44.7	12.5	15.0
Oman	4.4	0.0	14.8	16.0
Qatar	1.9	53.4	1.8	0.0
Arabie Séoudite	31.0	263.6	64.6	734.1
E.A.U.	2.9	0.0	15.5	0.0
Total partiel	157.8	544.4	319.4	1 031.5
<u>Pays non producteurs de pétrole</u>				
Djibouti	-	-	-	-
Egypte	41.1	6.6	23.9	3.1
Mauritanie	0.0	0.0	0.0	0.0
Maroc	42.9	31.8	58.5	45.9
Somalie	16.8	0.9	11.1	0.2
Soudan	16.9	1.7	24.4	1.2
Tunisie	12.3	17.6	23.2	21.3
Jordanie	14.2	2.0	40.3	2.3
Liban	4.5	0.3	0.0	0.1
Syrie	8.4	0.1	0.0	0.0
Yemen, Rép. arabe du	8.9	0.1	7.5	0.0
Yemen, Rép. démocratique populaire du	-	-	-	-
Total partiel	166.0	61.0	188.8	74.1
Total	323.8	605.5	508.2	1 105.6

Source: Ligue Arabe - CNUCED - Promotion des Echanges entre le Monde Arabe et l'Afrique.

## **SUMMARY**

*This paper is a critical evaluation of Afro-Arab regional cooperation since the start of Arab aid based on the oil revenue. The present stage of the Afro-Arab cooperation was begun in 1974 with the creation of BADEA and with the first Afro-Arab economic summit held in 1977 in Cairo. The objective of this summit was to formulate a regional economic cooperation between Arab and African States. The issues involved were the position of these States vis-a-vis the Center within the framework of NWEO and the development of horizontal cooperation in such areas as trade, finance, currency and technological, scientific and cultural exchanges.*

*However, the paper argues that in actual fact, Arab public aid was the major issue discussed. Yet this aid is neither significant nor unrelated to financial aid from the "North". It is rather complementary to the latter. Among the factors which produced such a result, special attention is given to structural distortions which are necessarily generated by the transformation of this oil revenue into human and physical means of accumulation. Therefore, contrary to widely held assumptions, Afro-Arab cooperation did not facilitate autocentric accumulation which would have facilitated the dilinking of these states from the Center. This aid was only a way to adjust to the Changing World Capitalist System.*